



Citant une source proche du président de la Fédération camerounaise de football Samuel Eto'o, nos confrères de «LeFaxinfo» lèvent un pan de voile sur les raisons qui auraient fondé la décision de rompre de manière unilatérale le contrat avec l'équipementier français Le Coq Sportif.

Nous publions l'intégralité des explications reçues, avec la promesse de revenir sur cette affaire qui fait dire jusque à plusieurs proches du dossier que le contrat en lui-même est mauvais, même s'il y a à redire sur la méthode de Samuel Eto'o.

« Ainsi donc l'équipementier Coq sportif traîne la FÉCAFOOT au tribunal. Voilà une bonne nouvelle. Cette action va obliger le plaignant à produire le contrat tant attendu.

« La FÉCAFOOT actuelle n'a rien à craindre de ce procès. Au contraire! Il va permettre de mettre à nu l'incurie et la mafia autour du contrat signé entre l'ancien exécutif de la FÉCAFOOT et l'équipementier.

« Le partenariat FÉCAFOOT et Coq sportif est une histoire rocambolesque que les responsables de la Fédération camerounaise de football ne veulent pas ébruiter pour le

moment. C'est une mafia qu'on demande à l'équipe de Samuel Eto'o de couvrir, mieux, d'accepter en silence.

« (...) FÉCAFOOT versus Seydou Mbombo a signé avec le Coq en contrepartie de la fourniture des équipements aux différentes catégories des équipes de foot de notre pays, et d'un financement annuel qui s'éleverait à 250 millions de Fcfa (ne riez pas c'est bien le montant officiel).

« Lorsque la nouvelle équipe arrive à la FÉCAFOOT, il n'y a pas de trace du contrat avec l'équipementier. Elle demande au Coq sportif de lui communiquer une copie. Refus sec, au motif que l'actuel président n'est pas le signataire du contrat. Soit. Mais Samuel Eto'o et son équipe doivent assumer ce partenariat. Après un délai d'attente, et une série d'actes négatifs de la part du sponsor, la décision de rompre le contrat est prise au terme d'une réunion du comité exécutif. Pour plusieurs raisons insoupçonables pour le public.

« La FÉCAFOOT accuse entre autre son partenaire de :

- Dissimulation du contrat ;*
- Refus d'honorer le versement des 250 millions du contrat (la mèche à été vendue par un staff de l'ancienne équipe) ;*
- Refus de donner les équipements à notre équipe féminine qui a disputé la CAN au Maroc en juin- juillet dernier avec les maillons des juniors, des maillots bien plus grands que leur taille.*

« Là où le film est digne de mafia sicilienne, c'est que le Président de la FÉCAFOOT écrit à Coq sportif dès sa prise de fonction, pour faire le point et commander les équipements de la Coupe du monde. Surprise renversante : la direction du Coq aurait envoyé une proforma avec des prix de maillots et de short. La FÉCAFOOT devrait donc acheter les maillots pour habiller les Lions durant la Coupe du monde ! Et ces maillots là sont estampillés Coq sportif... Et le vendeur n'est autre que le sponsor des Lions, celui qui est sensé habiller les équipes nationales de football du Cameroun !!!!!

« Une idée des prix communiqués par le Coq ? Le short à 60€. Le maillot à 140 € et les chaussettes à 50€ l'unité !

Comme dans un film!!!!!!

La FÉCAFOOT va découvrir dans la foulée que son partenaire vendrait des maillots et équipements des Lions dans des magasins en Europe et ne reverserait rien à Tsinga.

« "Il faut rompre les bêtises et trouver un vrai équipementier qui pourra, comme Puma, donner au moins un milliards Fcfa chaque année, et suffisamment d'équipements pour nos équipes", reprennent en coeur les responsables de la FÉCAFOOT.

« L'acteur est tombé dans son film. Les jérémiades et menaces de Coq sportif ne vont servir à Rien. Le vrai procès aura lieu après ou avant la Coupe du monde. Et le contrat va sortir. Venant du Cameroun ou de la France. Ça va sauf que sortir.

« Le Coq sera mangé. »
